

**Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-deux, le 23 novembre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221123-DEL_07_23112022-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 18/11/2022
BOLLARD Éric		X		C AUBERY	
BOURGEAUD Bastien	X				Secrétaire de séance : D VIGNES
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc		X		B CUVELARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry		X		D VIGNES	
VIGNES Delphine	X				
Total	11	8	3		

OBJET : prise en charge frais hébergement animation les Arts en Vadrouille

Chantal AUBERY présente le projet

« Gargoulette les Arts en vadrouille ». Il s'agit d'un projet culturel de territoire, porté par la Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale depuis 2015, en partenariat avec les acteurs du territoire, dans le cadre d'une Convention Territoriale pour l'Éducation Artistique et Culturelle.

Un studio de tournage sera installé sur la place du Champ de Mars du 2 au 8 décembre afin de d'interroger et recueillir des histoires vécues par les habitants de Rémuzat. Seront présents au marché de Noël

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la prise en charge d'un hébergement de l'équipe de tournage de la compagnie Komplex Kapharnaüm du 2 au 8 décembre 2022

Hébergement proposé au gîte de Curebiasse pour la somme de 515€.

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221123-DEL_07_23112022-DE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** ce projet d'animation
- **DECIDE** de prendre en charge les frais d'hébergement au gîte de Curebiasse à Rémuzat pour un montant de 515€

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Delphine VIGNES

Le Maire
Olivier SALIN

Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

